

Direction : Enfance Jeunesse et Sports

Enfance, Jeunesse et Sports

REF : EJS2006007

Signataire :

OBJET : Signature d'une convention annuelle tripartite pour l'accueil de groupes constitués en parcours découverte par l'Académie Fratellini

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le projet de convention annuelle triennale.

Considérant que l'Académie Fratellini constitue un pôle majeur de développement culturel à l'échelle de la communauté d'agglomération,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Approuve les termes de la convention annuelle tripartite pour l'accueil de groupes constitués en parcours découverte par l'académie Fratellini et autorise le Maire à la signer.

Pour le Maire

L'adjoint délégué